

60 ans ... !

Le 14 mai 1960, notre Union départementale fut créée par des parents d'enfants en situation de handicap mental pour répondre à des besoins d'entraide et de reconnaissance faute de réponses adaptées.

D'autres associations de notre mouvement parental, dont notre Union nationale elle-même, atteignent cet âge respectable en 2020. En cette période de crise sanitaire, nous ne pouvons pas célébrer nos anniversaires respectifs mais nous devons avoir une pensée émue et reconnaissante envers nos fondateurs, nos prédécesseurs bénévoles et salariés qui ont œuvré pour le bien-être des personnes en situation de handicap mental.

Il y a 60 ans, tout était à créer, les défis à relever étaient innombrables pour faire défendre la cause des « enfants inadaptés » comme les politiques publiques les désignaient à l'époque. Nous ne pouvons que saluer la pertinence de nos fondateurs qui ont su voir en l'échelon départemental, le niveau d'organisation le plus à même de mener des politiques publiques et des actions efficaces en faveur des personnes handicapées et de leur famille. Et ce, y compris en période de crise. Il a fallu du courage, de l'audace à nos prédécesseurs qui étaient avant tout des militants, pour défendre le concept d'**une Société forte qui se reconnaît dans sa capacité à prendre soin des plus faibles**. A ce titre, le témoignage de Michel CRETON lors de notre manifestation du 9 mars dernier raisonne tout particulièrement en cette période de crise sanitaire. Pour accéder à cette vidéo : [CLIQUEZ ICI](#)

En effet, l'ambition politique d'**une Société forte au service des plus fragiles** parle forcément en chacun d'entre nous, au moment où la vie de ces personnes est menacée très directement. Une réalité brutale, froide qui nous rappelle notre priorité : la protection des personnes les plus fragiles.

Notre mouvement parental restera fidèle aux fondamentaux qui sont à l'origine de sa création dans le Nord et elle continuera à s'adapter aux défis d'aujourd'hui et de demain. A ce titre, les travaux qui ont alimenté notre futur projet associatif ont consisté à proposer des axes de développement stratégique et politique pour les cinq prochaines années, afin de répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles attentes des personnes en situation de handicap.

L'avenir de notre mouvement parental en général, et celui de notre Union départementale en particulier, dépendra une fois de plus de notre capacité à rester « unis et solidaires », comme le rappelle le président de l'Unapei, à l'instar **des professionnels de nos associations dont l'engagement, le dévouement pour les personnes handicapées, pour leurs familles sont admirables en cette période de crise sanitaire**.

Nous vous assurons de notre détermination à rester mobilisés avec les associations du mouvement, avec les personnes accompagnées, avec leurs familles et avec tous nos partenaires privés et publics.

« Nos » 60 ans, ce sont d'abord les 60 ans d'une mobilisation collective dans le Nord qui dépasse les silos institutionnels afin d'être unis dans le respect de nos diversités.

Claude HOCQUET
Président



Christian HILAIRE
Directeur général

